



Deux dates importantes sur le handicap :

- **09 octobre : Journée Mondiale du Handicap**
- **03 décembre : Journée internationale des personnes handicapées**

Découvrons ensemble la première journée

Instituée par les Nations Unies et observée chaque 9 octobre, la Journée Mondiale du Handicap a pour objectif de sensibiliser tout le monde aux enjeux rencontrés par les personnes en situation de handicap. Cette journée qui met en lumière les obstacles que ces personnes doivent surmonter, ainsi que les initiatives qui facilitent leur inclusion, reste une belle occasion pour promouvoir leur intégration dans tous les aspects de la vie sociale, économique, et politique.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit le handicap comme « *toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques* ». Selon cette institution, les trois grandes causes du handicap sont **les accidents, les maladies génétiques et celles chroniques**. Plus **d'un milliard** de personnes, soit environ **15%** de la population mondiale, vivent avec une forme de handicap. Au Burkina Faso, le taux de prévalence du handicap est estimé à 1,1% et est calculé sur la base des personnes handicapées de 5 ans et plus.

On peut classer le handicap en six (06) grandes catégories :

- **Le handicap moteur**

Diminution ou perte de la motricité des membres inférieurs et/ou supérieurs, lombalgies, troubles musculosquelettiques, arthroses, scléroses en plaques, etc.

- **Le handicap visuel**

Diminution ou perte de la vue (vue restreinte, floue, parcellaire, déficience de la perception des couleurs, etc.)

- **Le handicap auditif**

Diminution ou perte de l'audition pouvant induire des difficultés à parler.

- **Les maladies invalidantes**

Maladies respiratoires, digestives, parasitaires, diabète, déficience cardiaque, cancer, hépatite, allergies, épilepsie, VIH, maladie orpheline, etc.

- **Le handicap mental**

Difficulté de compréhension, limitation sur le plan de l'apprentissage des connaissances, de la réflexion, de la mémoire ou de la concentration (déficience légère, moyenne, sévère ou profonde)

- **Le handicap psychique**

Disfonctionnement de la personnalité pouvant entraîner des troubles du comportement et de l'adaptation sociale : dépression, névrose, psychose, etc.

Face à ce tableau peu reluisant, des efforts internationaux et des politiques nationales ont été entrepris pour améliorer la qualité de vie des personnes handicapées. Ce sont entre autres :

- **Législation** : De nombreux pays ont adopté des législations garantissant les droits des personnes handicapées, comme la célèbre Americans with Disabilities Act (ADA) aux États-Unis.

- **Technologie** : L'avancement des technologies assistives offre désormais des solutions innovantes qui améliorent l'autonomie et la mobilité des personnes en situation de handicap.

Au Burkina Faso, la Constitution consacre les principes d'égalité et de non-discrimination en garantissant l'égalité des droits à tous les citoyens. A ce titre, le pays a adopté en avril 2010, la **loi n°012-2010/AN du 1^{er} avril 2010 portant protection et promotion des droits des personnes handicapées**. Cette loi a pour champ d'application les domaines suivants : la santé, l'éducation, le transport, les infrastructures, la formation professionnelle, l'emploi, les sports, les loisirs, les arts, la communication, l'action sociale, la participation à la vie politique et publique. Il a aussi signé le Protocole de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des personnes handicapées dans l'action humanitaire et a élaboré, avec la participation des départements ministériels des organisations de personnes handicapées et des ONG œuvrant dans le domaine du handicap, sa deuxième Stratégie nationale de protection et de promotion des personnes handicapées (SN-3PH) pour la période 2021-2025.

Malgré ces progrès, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre une égalité complète. Au Burkina Faso comme ailleurs, les personnes en situation de handicap font face à plusieurs difficultés. Dans le domaine de l'emploi, par exemple, les données de l'ONU révèlent que le taux d'emploi des personnes handicapées est nettement inférieur à celui des personnes non handicapées. Aussi, dans le domaine de l'éducation, les enfants handicapés ont trois fois plus de malchance d'être exclus de l'école que leurs pairs non handicapés. De plus, la stigmatisation et la discrimination à l'endroit des personnes en situation de handicap sont encore répandus et peuvent entraver sérieusement l'accès aux opportunités. Par ailleurs, l'accessibilité aux bâtiments publics, aux transports et aux services reste inégale, particulièrement dans les pays en développement. Tous ces obstacles nécessitent une attention continue et des efforts renouvelés de la part des gouvernements et des organisations non gouvernementales.

Pour un futur plus inclusif, il nous faut adopter une approche multidimensionnelle. Autrement dit, il faut agir ensemble pour un futur sans barrières.

- **Éduquer et sensibiliser** : il nous faut renforcer la formation sur le handicap dès le plus jeune âge peut contribuer à réduire la stigmatisation et la discrimination.
- **Adopter des politiques inclusives** : Les politiques publiques doivent intégrer les besoins spécifiques des personnes handicapées dans tous les domaines de développement.

En somme, la Journée Mondiale du Handicap est un appel à l'action. Qu'il s'agisse de politiques publiques, d'initiatives d'entreprises ou d'actions individuelles ; chaque action compte et chaque geste est une pierre ajoutée à l'édifice d'une société plus inclusive donc humaine. Ensemble, réaffirmons notre engagement pour une société qui valorise tous ses membres, indépendamment de leurs capacités physiques ou mentales. En continuant à travailler main dans la main, nous pouvons espérer démanteler les barrières qui entravent encore l'inclusion complète des personnes en situation de handicap.



Poème 1 : Handicapable

Dans ma situation de handicap, une force se lève.
Un chemin parsemé d'embuches et de luttes
Mais des rêves auréolent une vie qui s'élève
Loin des regards durs et des personnes abruptes.

Chaque vie humaine est une histoire précieuse.
Si la beauté des âmes va au-delà des corps.
Pourquoi mon handicap serait-il tort et remord ?
Je reste une créature divine et merveilleuse.

Quand être en situation se nourrit d'espoir,
Quand l'invincible devient force et lueur,
Je vis et je souris ; je ne broie point du noir.
Célébrons donc nos différences riches en couleurs.

Construisons des ponts pour briser nos barrières,
Unissons-nous pour de meilleurs lendemains.
Ensemble, relevons ces défis et célébrons l'humain.
Action, inclusion, dignité et nous serons tous fiers.

Poème 2 : Par-delà le handicap

*Parmi vous, un homme discret voire silencieux.
Il paraît inaperçu cet amoureux de la fille des dieux.
Jamais alarmiste, il veut demeurer ARTISTE.
Pourtant des maux l'auraient rendu triste.*

Mais sa plume est féconde au milieu des nuits,
Sombre nuit où la vue s'abîme sur ses ennuis.
Mais qui porte la vie sur l'autel des espérances
Pour donner du goût et du sens à son existence.
Il porte jalousement ses bourgeons rayés
Mal qu'il endure depuis la classe de C.E.
Il aurait dû ne plus voir le lever du jour
Mais le monde en lui s'élève par amour.
Il aurait dû crier, gémir, languir et abandonner
Mais il a préféré rire, écrire et contempler...
A force d'espérer, l'homme dompte l'adversité
Et finit par vaincre pour apprendre à gagner.

*Parmi vous, un homme à la plume qui amuse
Il paraît inaperçu ce nourrisson des muses.
Jamais alarmiste, il veut demeurer ARTISTE.
Pourtant des maux l'auraient rendu triste.*

Prince des nuées aux boucles d'oreille médicales
Pour contrer un lourd silence « total »
Le fil audio s'est débranché de l'unité centrale
Mais est-ce une raison d'être lamentable ?
Relever la tête pleine au milieu de ce désert,
C'est aimer la vie comme l'on aime sa mère.
Sur ces soft portraits présentant la grisaille,
Il n'y a qu'une seule posture qui vaille :
Celle du courage dans le jardin de l'optimiste,
Une poésie de la vie pour ne jamais être alarmiste.
Ne guère se plaindre malgré les tourments
Mais faire briller sa flamme pendant longtemps.

*Parmi vous, un homme discret voire silencieux.
Il paraît inaperçu cet amoureux de la fille des dieux.
Jamais alarmiste, il veut demeurer ARTISTE.
Pourtant des maux l'auraient rendu triste.*

Oui, il est des jeunes à l'ouïe sérieusement altérée
Et ils entendent la musique du monde sans l'écouter.
Car l'on entend surtout par la raison et par le cœur
Et le sixième sens devient ainsi un porte-bonheur.
Il est des jeunes à la vue somnolente et noircie
Mais ils reçoivent l'amour du monde à l'infini.
Point de ténèbres sous l'œil du prince des nuées.
Chaque larme qui tombe mouille son encrier.
Il faut donc écrire au monde et parler aux âmes ;
Car, il n'y a pas encore de handicap qui désarme.
Tout manque invite au combat pour maintenir le cap
Puisque le handicap ne sera JAMAIS un handicap.

*Parmi vous, un homme à la plume qui amuse
Il paraît inaperçu ce nourrisson des muses.
Jamais alarmiste, il veut demeurer ARTISTE.
Pourtant ses maux l'auraient rendu triste.*

Ouagadougou, le 09 octobre 2024

SaRomance Emile LALSAGA
Poète de l'Amour et de la Douleur